

PAS DE NATURE, PAS DE FUTUR : ACT FOR THE OUTDOORS 3ÈME ÉDITION

Communiqué de
presse pour diffusion
immédiate

Vendredi 10 janvier 2020

ACT for the Outdoors est un collectif d'entreprises et de citoyens qui chaque année collecte des fonds afin de soutenir des projets d'intérêt général. Initié par Outdoor Sports Valley et rejoint par le Cluster Montagne, l'objectif de cette initiative est de financer des actions concrètes en faveur de la protection des espaces naturels et d'encourager le développement durable des pratiques sportives de pleine nature. L'intérêt de cette démarche est aussi d'offrir une solution simple et packagée aux entreprises de l'industrie outdoor et de la filière montagne afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. En ce début d'année, 3 projets ont été sélectionnés et bénéficieront des futures sommes d'argent récoltées. Pour rappel, en 2019, 53 000€ ont été réunis.

ACT FOR THE OUTDOORS : UN OUTIL SIMPLE ET SÛR POUR FACILITER LE MÉCÉNAT !

Depuis 2018, l'association OSV incite les acteurs économiques de son industrie à s'engager dans la préservation et la réhabilitation des espaces naturels ainsi que la pratique durable des sports outdoor. En 2019, elle est rejointe dans cette action par le Cluster Montagne pour créer une vraie dynamique de filière.

En seulement 2 ans, ACT for the Outdoors est devenu un outil activable facilement pour les entreprises souhaitant soutenir financièrement et en toute confiance des projets de terrains en faveur de la protection des espaces naturels. En passant par ce programme, c'est la garantie pour les mécènes d'aider des projets nationaux concrets, sélectionnés avec soin par un jury de spécialistes et dont les actions sont suivies de près. Une solution simple pour cette industrie afin de préserver son terrain de jeu et de garantir la pérennité de la pratique outdoor. C'est également pour les entreprises, la possibilité d'agir en bénéficiant d'une défiscalisation à hauteur de 60%. Les dons sont faits directement au profit

de ACT for the Outdoors, qui répartit ensuite les sommes collectées entre les différents projets associatifs sélectionnés.

Nouveauté 2020 : à partir du 1^{er} mars, la campagne de dons sera annualisée pour plus de flexibilité. Il sera donc possible de faire un don à n'importe quel moment de l'année, aussi bien pour les entreprises que les mécènes particuliers.

Et pour marquer le lancement de la 3^{ème} édition de ACT, 120 adhérents OSV se sont réunis le 17 décembre pour une soirée ludique et engagée. Ce temps de réseautage était tourné autour des 3 nouveaux projets soutenus par ce programme. Les participants ont planché, en groupe, sur la réalisation d'une « œuvre » permettant de symboliser chaque projet soutenu et réalisée à partir de rebuts et déchets de l'industrie outdoor. À l'issue de cette soirée, 10 œuvres ont donc vues le jour permettant d'aider les associations dans leur réflexion et la mise en place de leur action. [Revivez la soirée en photos !](#)

QUELQUES NOUVELLES DES PROJETS SOUTENUS EN 2019 :

- 31 tonnes de déchets et d'installations obsolètes ont été retirées grâce à 253 bénévoles, encadrés par Mountain Wilderness.
- 3 sorties inter-centres et 2 séjours itinérants organisés par Mountain Riders ont permis à plus de 90 jeunes de Chambéry de se reconnecter à la nature et de découvrir les montagnes proches de chez eux.
- Le 1^{er} stage d'entretien de sentiers porté par Mountain Bikers Foundation s'est tenu fin novembre 2019 dans le Var.

3 PROJETS SOUTENUS POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2020

Un comité de sélection s'est réuni en décembre dernier afin d'évaluer les candidatures reçues et de s'assurer que ces dernières respectent bien les objectifs durables et responsables fixés par ACT for the Outdoors. C'est ainsi que les 3 projets ci-dessous ont été sélectionnés :



Projet : **Prends tes chaussures et ton râteau**

Objectifs : informer et sensibiliser les coureurs de trails aux impacts de leur course sur les espaces naturels traversés, et leur donner la possibilité de participer concrètement leur préservation.

Actions : des formations en ligne (via un Mooc) ainsi que l'organisation de chantiers participatifs, permettant de restaurer et d'entretenir des terrains dont les enjeux écologiques sont forts (ex : des espaces abritant des espèces rares ou menacées).

Porteur de projet : [Conservatoire d'Espaces Naturels Midi Pyrénées](#)



Projet : **La montagne prend ses quartiers**

Objectifs : faire découvrir le milieu montagnard aux jeunes des quartiers de la Vallée de l'Arve et les sensibiliser aux effets du changement climatique sur la montagne et l'environnement.

Actions : un programme alliant activités sportives et orientation professionnelle en lien avec la montagne. Tout d'abord au sein des quartiers, puis via des sorties à la journée, et enfin, une aventure de deux jours en haute montagne pour accéder au milieu montagnard et graver un sommet !

Porteur de projet : [En Passant par la Montagne](#)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Projet : **Partageons le ciel entre rapaces et vol libre !**

Objectifs : offrir aux pratiquants de parapente une meilleure connaissance et prise en compte des rapaces rupestres dans leur pratique sportive pour ne pas nuire à leur développement, notamment lors de la nidification.

Actions : identifier et répertorier les sites de nidification des rapaces rupestres en Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie et mettre en place des zones de quiétude pour l'espèce au regard de la pratique du parapente.

Porteur de projet : [Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes](#)



LILIE CORNET

lilie@outdoorsportsvalley.org

04 50 67 53 91

OSV EN QUELQUES MOTS

Outdoor Sports Valley est une association qui a pour but de fédérer les entreprises de l'industrie des sports outdoor. Ses axes prioritaires sont le développement économique, l'emploi, la formation, la promotion de la pratique sportive et du territoire, le développement durable et l'innovation. OSV compte plus de 460 adhérents représentant plus de 500 marques et 8 000 salariés.



www.outdoorsportsvalley.org